

GRANDIR À MADAGASCAR

Antenne de Diego Suarez :

Barbara Ammann

Tél. 04 67 42 33 92

barbara.ammann@free.fr

Antenne de Tananarive :

Michel Arbona

Tél : 04 67 59 44 38

michel.arbona@wanadoo.fr

BULLETIN D'ADHÉSION

à envoyer à

Grandir à Madagascar

8 rue Azéma

34070 Montpellier

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

Mail :

Adhésion annuelle : 40 euro

Parrainage famille par mois : 32 euro

Parrainage étudiant par mois : 32 euro

Don de

Déduction fiscale de 66%



Les buts de l'association:

- ◆ Permettre la scolarisation des enfants et l'accès à une meilleure éducation.
- ◆ Donner à une maman seule, dans le besoin, les moyens d'une vie décente, un foyer convenable, l'accès à une alimentation équilibrée et aux soins de base.

Les moyens:

- ◆ Un système de parrainage direct d'un parrain/marraine vers une maman-filleule qui reçoit l'intégralité de l'aide versée chaque mois.
- ◆ Une relation régulière entre les parrains/marraines et les filleules.

GRANDIR À MADAGASCAR

SOLIDARITÉ FEMMES



GRANDIR À MADAGASCAR

8 rue Azéma

34070 MONTPELLIER

grandiramadagascar34@gmail.com

Association d'aide humanitaire

Loi 1901 J.O du 03/03/2007

Pour que les enfants de Madagascar aillent à l'école...

Nous privilégions l'aide aux femmes dans le besoin élevant seules leurs enfants.

Leurs faibles revenus ne leur permettent pas de scolariser et de nourrir convenablement leurs enfants. Pour elles, c'est un combat quotidien.

Un parrainage de 32 € (dont 66% peuvent être défiscalisés) permet de faire vivre une famille pendant 1 mois.

L'association s'engage à reverser les dons effectués par les parrains et les marraines directement sur le livret d'épargne des mamans.

Nous suivons et épaulons les familles avec notre correspondante sur place pour que l'argent soit utilisé convenablement dans l'intérêt des enfants.

De vrais liens s'établissent entre les familles du parrainage. Grâce aux photos et aux lettres, vous suivrez les progrès des enfants de votre filleule et les verrez grandir!



A Antsiranana et Antananarivo

L'association organise des parrainages:

- ◆ Pour des femmes seules avec enfants.
- ◆ Pour les bacheliers des familles parrainées souhaitant faire des études supérieures.
- ◆ Les membres de l'association sont bénévoles.
- ◆ La totalité de votre don ira à votre filleule.
- ◆ La cotisation annuelle couvre les dépenses de fonctionnement.

Portrait d'Arsène notre 1er étudiant



La maman d'Arsène a été parrainée par notre association. Arsène a pu aller à l'école dans de bonnes conditions et passer son baccalauréat. Nous avons prolongé son parrainage pour lui permettre de faire des études dans une école supérieure de comptabilité, administration et management d'entreprises.

Il a brillamment réussi la maîtrise et a été embauché dans l'entreprise où il a effectué son stage. Il a travaillé dur, c'est un exemple pour notre association.

A son tour il s'est engagé à participer bénévolement à l'éducation d'enfants défavorisés. Il continue à aider les enfants de Grandir à Madagascar

D'autres jeunes lui ont emboîté le pas. Désormais, nous avons étendu les parrainages aux bacheliers de nos familles pour leur permettre de faire des études supérieures.